



WO/CC/76/2
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 30 JUILLET 2019

Comité de coordination de l'OMPI

**Soixante-seizième session (50^e session ordinaire)
Genève, 30 septembre – 9 octobre 2019**

COMITÉ DES PENSIONS DU PERSONNEL DE L'OMPI

Document établi par le Secrétariat

1. À sa session ordinaire de 1977, le Comité de coordination de l'OMPI a décidé que le Comité des pensions du personnel de l'OMPI serait composé de trois membres et trois membres suppléants, l'un de ces membres et l'un de ces membres suppléants devant être élus par le Comité de coordination de l'OMPI. Le membre élu par le Comité de coordination de l'OMPI est actuellement M. Vladimir Yossifov, dont le mandat se termine à la fin de l'année 2021.
2. Le premier mandat de quatre ans du membre suppléant, M. Favatier, ressortissant français, expirera à la fin de l'année 2019. Le Directeur général a reçu de la Mission permanente de la France une proposition visant à présenter la candidature de M. Philippe Favatier pour un deuxième mandat aux fonctions de membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMPI jusqu'à la session ordinaire de 2023 du Comité de coordination de l'OMPI.
3. M. Favatier (né le 1^{er} juin 1952) est ressortissant de la France. Il est titulaire d'un master en administration des affaires de l'École supérieure de commerce de Marseille obtenu en 1974 et d'un diplôme d'expertise comptable de l'université de Lyon, obtenu en 1976.

4. M. Favatier a d'abord été expert-comptable et vérificateur financier à la Fiduciaire de France, de 1976 à 1977. Il a ensuite occupé plusieurs postes dans le secteur privé, avant d'entrer au service de l'OMPI en 1986 avec le titre de chef au Département des finances de l'OMPI, dont il est ensuite devenu directeur en 1995. Il a été nommé en 2008 au poste de directeur financier et contrôleur, qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 2013.

5. M. Favatier est administrateur de l'Association coopérative financière des fonctionnaires internationaux depuis 2009. Il a été membre du comité directeur de 2011 à 2014, est devenu vice-président en 2012, puis président de 2013 à 2016.

6. Le Comité de coordination de l'OMPI est invité à élire M. Philippe Favatier comme membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMPI à compter de janvier 2020 jusqu'à la fin de la session ordinaire de 2023 du Comité de coordination de l'OMPI.

[Fin du document]